

Vivre à

Quetigny

JANVIER/FEVRIER/MARS 2017 N°191

Dossier

Tout savoir sur le Budget 2017 p.13



Tranquillité
**Retour de la médiation
sociale en ville** p.7



Emplois d'avenir
**Une expérience
réussie** p.8



Economie
**Quetigny renforce
son attractivité** p.11



N° 191

Jolis instants MagiO ! en décembre dernier dans les vitrines de la Place centrale Roger-Rémond



« **Vivre à Quetigny-Magazine** »
Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny
Tel : 03.80.48.28.30.

Courriel : communication@quetigny.fr
Directeur de la publication : Rémi Détang
Rédaction & photos :
Olivier Carisey, Nicolas Zucchiatti, Audrey Varanguin.

Photo couverture : 4 Vents
Design graphique et pao : Leloublanp.
Photogravure, impression : ICO Dijon
Distribution : ESAT « Le Mirande »
Dépôt Légal : 1^{er} trimestre 2017

La reproduction, même partielle,
du magazine est strictement interdite

www.quetigny.fr  [Vivre à quetigny](https://www.facebook.com/vivre_a_quetigny)

au quotidien

4 11 novembre : les jeunes s'emparent du devoir de mémoire, campagne de dératization, illuminations : de belles créations « maison », des nouveaux quetignois bien accueillis

actualités

6 Des soirées d'information et d'échanges pour débattre

7 Nouveau dispositif de médiation sociale dans la ville

8 Tendre la main aux jeunes avec les contrats d'avenir

9 Actions éducatives : les priorités sont respectées

10 Fonds climat : un cercle vertueux d'économies

11 Economie : Quetigny confirme son attractivité

dans les quartiers

12 Les travaux près de chez vous

dossier

13 Budget 2017 : investissement soutenu et qualité de services à la population

associations

17 CSC Léo Lagrange : une institution associative cinquantenaire

18 La Ville a honoré ses citoyens

20 50 ans de folklore avec les Vendangeurs

21 Jumelage : Eli Diarra, nouveau maire de Koulikoro

culture

22 80 ans de chanson française : du microphone au mp3

23 Projet cuivre avec l'Orchestre Dijon Bourgogne

ville pratique

24 Tribune libre

25 Les permanences de Château-Services

26 Les infos pratiques : les élus à votre écoute, retour de la sirène d'alerte dans la commune, votre association 100% en ligne



Mobilisés à 100% pour Quetigny !



L'année 2017 sera marquée - encore et toujours - par la mise en œuvre du programme municipal. Faire ce que l'on a dit reste notre devoir et notre première exigence en tant qu'élus.

Grâce au budget de 16 millions d'euros voté par le Conseil municipal (p.13), nous allons poursuivre notre tâche pour améliorer la vie des Quetignaises et des Quetignois et faire aller de l'avant notre belle ville.

En 2017, nous continuerons à investir massivement (p.14), à soutenir les associations - nous n'avons pas diminué les subventions - et à proposer des services de qualité à tous les habitants.

Depuis le 1^{er} janvier, Quetigny est un territoire 100 % « zéro phyto ». Ce que nous pensions irréalisable est désormais une réalité grâce à la volonté politique et aux savoir-faire qui ont progressé. C'est une évolution bénéfique pour la santé et pour l'environnement, même si elle nécessite encore des ajustements techniques et une certaine indulgence en termes d'entretien des espaces publics.

100%, c'est aussi le pourcentage d'énergie renouvelable qui alimentera bientôt l'ensemble des bâtiments municipaux grâce à de nouveaux contrats d'électricité. Ces nouveaux abonnements entraîneront même une baisse appréciable de la facture.


Autre transformation majeure en 2017, nous allons déconstruire les quelques maisons abandonnées sur l'espace situé au bas de l'avenue du Château pour laisser place nette au projet Cœur de ville. Nous choisirons les promoteurs qui travailleront avec nous sur les opérations de logements et lancerons le chantier de réaménagement de la place.

2017 sera également une année culturelle riche puisqu'elle verra l'aboutissement de l'élaboration du nouveau projet culturel qui aura associé les citoyens, les associations, les élus et les institutions.

Enfin, les Huches seront au cœur de l'actualité de 2017 puisque ce quartier emblématique de Quetigny va connaître un profond bouleversement. Un bâtiment - le n°2 à 10 de la rue des Huches - va être démoli et un autre - le n° 22 à 30 - sera entièrement rénové. Nous avons voulu garder une trace de l'histoire urbaine et humaine de ce quartier à travers un livre de témoignages d'habitants anciens et nouveaux (p.5).

Respectueux du passé, mobilisés pour le présent, tournés vers l'avenir, telle est notre ligne de conduite pour cette nouvelle année.

Au nom de mon équipe, je vous souhaite à toutes et tous une belle et heureuse année 2017.



Rémi DÉTANG
Maire de Quetigny
Vice-Président du Grand Dijon

Cérémonie du 11 novembre

DEVOIR DE MÉMOIRE ET RÉHABILITATION COLLECTIVE

En présence d'une foule nombreuse, la commémoration du 98^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est déroulée devant le monument aux morts avec la participation de nombreux élus, corps institutionnels, anciens combattants et de la Fanfare municipale. Cet instant solennel a consacré le devoir de mémoire pour honorer le courage de toutes celles et ceux qui ont combattu pour défendre notre pays et ses valeurs. Conclu par l'interprétation d'une poignante Marseillaise, il a été marqué par les participations des élèves d'une classe élémentaire de la Fontaine aux Jardins et deux enseignants de Koulikoro, ville jumelle malienne. Sous la direction de leur institutrice Mme Tanche, ces élèves (1) ont conduit un travail remarquable et émouvant d'expression autour de la devise républicaine accompagnée de lecture de lettres de poilus soulignant le travail de mémoire des jeunes générations.

Dans son allocution, le Maire Rémi Détang a tenu à pointer une injustice faite aux soldats de la Grande Guerre : *« Cette guerre aura généré bien des souffrances et des atrocités - des pays dévastés, des millions de vie fauchées, des familles disloquées, des générations anéanties - et aussi des injustices comme celles des fusillés pour l'exemple. Les historiens spécialistes de la question s'accordent pour dire que ce sont près de 2400 combattants de la Grande Guerre qui ont été condamnés à la peine de mort ou aux travaux forcés à perpétuité. Ces fusillés pour l'exemple ne se sont pas déshonorés. Ils n'ont pas été des lâches. Ils sont simplement allés jusqu'à l'extrême limite de leurs forces et ils ont été désignés et jugés par l'arbitrage militaire ».*

De manière solennelle, le Conseil municipal a voté le 18 octobre dernier un vœu pour la réhabilitation générale et collective de ces fusillés pour l'exemple de la première guerre mondiale, dans un esprit d'apaisement et de justice, afin que la Nation puisse enfin honorer officiellement leur mémoire et que celle-ci puisse perdurer dans l'histoire de notre pays. ✨

(1) – Mélia Bouche, Maël Gregoire, Florent Heyrman, Gabriel Morin, Martial Pawelec, Mathéo Roches.



Nuisibles

DES INTERVENTIONS RÉGULIÈRES DE LA VILLE

Pour des raisons de salubrité publique évidentes, la Ville mène des campagnes de dératissage régulières dans la ville. Ces opérations contractualisées avec une société spécialisée sont réalisées en mai (bouches d'égout des voiries et bâtiments publics) et en novembre (bâtiments publics et lieux à proximité du Cromois). Elles s'accompagnent d'interventions ciblées en fonction des demandes et constatations des habitants aux abords d'habitations ou pieds d'immeubles. Par ailleurs, un travail partenarial est engagé avec Scic habitat Bourgogne afin d'assurer une meilleure synchronisation et efficacité des opérations de dératissage dans la ville. S'il demeure difficile d'éradiquer totalement ces nuisibles, la Ville poursuit ses efforts dans un souci de salubrité publique.

A noter que la Municipalité met gratuitement à disposition des habitants qui en font la demande des produits (sachets). Pour toute demande d'intervention, vous pouvez contacter les services techniques municipaux au 03.80.48.28.60. ✨



Illuminations

DES DÉCOS FAITES MAISON

Chaque année, la Ville s'attache à proposer aux habitants des illuminations de qualité dans tous les quartiers durant les fêtes de fin d'année. Pour composer ces lumières de la ville, un important travail de préparation est opéré par les services municipaux. Vraie recherche esthétique, continuité des couleurs avec les mobiliers urbains et immeubles de proximité, économie d'énergie sont autant de priorités prises en compte pour assurer la cohérence et l'originalité de ces « belles de nuits », et limiter les coûts. Ainsi, réalisées à partir de matériaux recyclés, 30 à 40% des décorations de Noël sont concoctés en interne par les services municipaux à la fois pour des raisons économiques et d'originalité leur conférant un caractère unique dans l'agglomération. Avec un souci d'économie d'énergie et environnemental engagé depuis plusieurs années, cette féerie de lumières est 100 % « led » avec une consommation équivalente à seulement celle de 4 radiateurs sur une durée d'un mois. Créativité, imagination et beaucoup « d'huile de coude » font la spécificité des décorations quetignaises afin d'embellir la commune le temps des fêtes.

Quelques chiffres

- . **8Kwh** : la consommation électrique des illuminations.
- . **3** : décors lumineux renouvelés tous les 3 ans pour un coût de 21 000€.
- . **11000€** : le coût des rénovations et réparations annuel
- . **30 à 40%** : le pourcentage de décors réalisés en interne.
- . **100%** d'équipement « led » y compris les projecteurs d'illumination de bâtiments. ✨



Nouveaux Quetignois

BIEN REÇUS, BIEN ACCUEILLIS



S'installer dans une nouvelle ville n'est pas chose aisée. Que ce soit pour ses études, pour des raisons familiales ou professionnelles, il n'est jamais facile de prendre ses marques en territoire inconnu, d'appréhender les lieux ou de reconstituer un réseau social. C'est tout l'objet

de la cérémonie d'accueil des nouveaux habitants organisée par la Municipalité qui prêle une attention toute particulière à leurs conditions d'arrivée dans la commune. L'idée de cette rencontre qui s'est tenue le 19 novembre dernier en Mairie est avant tout de créer un moment convivial qui permette à ces nouveaux Quetignois de faire connaissance et d'échanger avec les élus et services de la commune. Quelques familles parmi les 75 nouvellement installées ces 6 derniers mois ont répondu à l'invitation de la Municipalité. L'histoire, le patrimoine de Quetigny mais aussi les grands projets et les grands axes de l'action municipale en matière d'environnement, d'urbanisme, d'offres de services, de vie associative et culturelle leur ont été présentés par le Maire Rémi Détang entourés des conseillers municipaux. Avant le traditionnel verre de l'amitié, chaque participant s'est vu remettre une composition florale spécialement réalisée par les services municipaux. Un bon départ dans leur processus d'intégration à Quetigny. ✨

Livre mémoire des Huches

LA VIE DU QUARTIER EN MÉMOIRE

Au coeur du nouveau projet urbain de Quetigny puisqu'il sera un trait d'union entre le centre et le reste de la ville, le quartier des Huches est mis en lumière dans un ouvrage consacré à son histoire, à son devenir et surtout la vie de ses habitants. A l'initiative de la Ville et de Scic habitat Bourgogne, plusieurs locataires apportent leur témoignage de la vie du quartier. Des tranches de vie quetignoise, de femmes, d'hommes et d'enfants qui, au fil des décennies, ont façonné leur quartier qui s'apprête à vivre une petite révolution urbaine avec la réhabilitation d'un immeuble et la disparition d'un autre.





Soirées d'information et d'échanges

En 2017 à Quetigny, on débat !

Après avoir organisé au printemps et durant l'été derniers 14 réunions de quartier à l'écoute des habitants au plus près de chez eux, la Ville propose cet hiver une série de rencontres citoyennes pour s'informer et débattre.

Les sujets proposés font écho aux nombreuses questions et interrogations exprimées par les Quetignois (e)s lors de ces réunions de quartier.



L'objectif de ces nouvelles rencontres est d'apporter des éléments de connaissance et de compréhension sur l'action municipale mais aussi de partager des problématiques autour de sujets de la vie quotidienne et de faire émerger des solutions collectives.

Après une première réunion autour des compteurs Linky et de la gestion de l'énergie organisée le 19 janvier dernier, la Ville vous propose d'autres rendez-vous ouverts à tous :

. La tranquillité publique, qui fait quoi ?

Mercredi 15 mars à 18h30, salle Mendès-France.

D'autres soirées d'information et d'échanges suivront tout au long de 2017 parmi lesquelles :

« Agissons ensemble pour une ville plus propre ! »

et « La sécurité routière, c'est l'affaire de tous ! » *

Citoyenneté française

Un véritable **choix de vie**

Généralement programmée en Préfecture, Quetigny a fait le choix d'organiser une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté pour les habitants qui ont acquis la nationalité française. Le 10 novembre dernier, le Maire Rémi Détang et l'équipe municipale ont accueilli en Mairie une dizaine d'habitants ayant été naturalisés français. Une cérémonie solennelle, empreinte d'émotion et de fierté, pour ces habitants qui ont reçu leur certificat de nationalité française.

Pour le Maire : *« Je mesure avec gravité la force et le symbole de votre présence parmi nous, entourés de vos familles et de vos proches. Au-delà d'une simple démarche administrative, l'acquisition de la nationalité française est bien un véritable choix de vie. Etre français c'est un souhait,*



*une volonté, un contrat, un devenir ensemble ; c'est aussi une histoire, un présent et un désir d'avenir partagés. Etre français, c'est s'appropriier et défendre des valeurs communes, humanistes proclamées dans notre belle devise « liberté, égalité, fraternité » auxquels j'ajoute la laïcité. C'est au final un pacte social basé sur les principes de solidarité et d'universalité. Etre français enfin c'est agir pour le vivre ensemble, c'est lutter contre toutes formes de discriminations en refusant la société du repli, de l'intolérance. Chacun d'entre vous représentent une richesse pour notre pays et pour notre ville Quetigny. » **

TELEGRAMMES



> CATHERINE GOZZI A LA TETE DU CSLM FRANCO BASAGLIA

Le Conseil Local de Santé Mentale Franco Basaglia (CSLM), a renouvelé ses instances à l'automne dernier. Succédant à Claude Darciaux, (ancienne députée maire de Longvic), Catherine Gozzi, 2^e adjointe au Maire de Quetigny chargée de la Solidarité a été élue présidente de cette plateforme de coordination et outil de promotion de la santé mentale. Engagée dans cette association créée en 2011 et occupant le poste de trésorière-adjointe depuis 2014, c'est naturellement que les villes (1) et partenaires de cette institution lui ont témoigné leur confiance. C'est d'ailleurs sous son impulsion que la première cellule de concertation en santé mentale avait été créée en 2013 à Quetigny. Elle permet d'offrir une réponse territoriale et partenariale adaptée aux difficultés rencontrées par les habitants.



Pour Catherine Gozzi : *« Outil de coordination territoriale, le CLSM vise à une meilleure synergie des acteurs intervenant dans le champ de la santé mentale et des troubles psychiques (établissements de soins, associations, villes...). Notre ambition est d'apaiser la souffrance psychosociale de la population (souffrances psychiques, dépression...) et de travailler à une prise de conscience globale de l'impact des troubles sur les patients, leur famille, la société et l'économie toute entière. 2017 sera tournée vers la prévention des addictions chez les plus jeunes ».*

(1) - Villes de Chenôve, Genlis, Longvic, Neuilly-lès-Dijon, Quetigny, Saint Apollinaire et Sennecey-lès-Dijon.



Médiation sociale

Un nouveau dispositif dans les quartiers

Créer du lien social, favoriser le mieux vivre ensemble, veiller à la tranquillité et apaiser les situations conflictuelles, telles sont les ambitions du nouveau dispositif intercommunal de médiation sociale porté par l'association Grand Dijon Médiation (AGDM) et fruit d'une coopération active entre le Grand Dijon, les villes de Chenôve, Dijon, Longvic, Quetigny, l'Etat et les bailleurs sociaux.



Aurélie et John effectuent des tournées quotidiennes à l'écoute des habitants.

Sur le terrain depuis septembre, vous les avez sans doute croisés dans l'espace public ou au pied de votre immeuble. Vêtus de leur gilet gris ou parka estampillés « médiation », Aurélie et John de l'association Grand Dijon Médiation sillonnent à pied en fin d'après-midi et en soirée les quartiers de la Place centrale Roger-Rémond à la place Albert-Camus et Fontaine-Village. Objectif affiché de ces deux spécialistes de la médiation : assurer une présence visible et rassurante dans les quartiers, faciliter le dialogue entre habitants et désamorcer les conflits

Désormais vos premiers interlocuteurs

Les médiateurs sont à votre service pour vous guider, vous orienter, vous conseiller. Formés à l'écoute et à la gestion de situations conflictuelles, vous pouvez les solliciter (voir ci-contre) en cas de nuisances sonores, de tensions entre voisins ou quand vous avez un souci dans votre quartier. Vous pouvez aller à leur rencontre pour leur faire part de comportements d'incivilités que vous subiriez,

lorsque vous faites face à des attitudes irrespectueuses dans votre résidence ou votre quartier. Ils vous écouteront et mettront tout en œuvre pour vous apporter des réponses. Pour Patrick Tite, directeur de l'AGDM « *notre rôle est de réintroduire du lien social, d'apaiser les tensions par le dialogue ou encore prévenir les incidents, ce qui évite d'appeler la gendarmerie pour des questions qui ne relèvent pas nécessairement de son ressort. Notre ambition est de devenir les premiers interlocuteurs des locataires pour dialoguer, intervenir ou orienter vers des partenaires adaptés pour répondre à un besoin* ».

Un dispositif très attendu

Succédant aux anciens correspondants de nuit, ce nouveau dispositif de prévention et de médiation sociale plus adapté aux besoins des populations répond à une forte demande des habitants, des communes concernées et des bailleurs sociaux. L'AGDM a été créée à l'initiative du Grand Dijon en octobre 2015 et est cofinancée à hauteur de

900 000€ annuel. Mesurant l'enjeu important du cadre de vie et de la tranquillité résidentielle de ses habitants, la Ville de Quetigny s'est fortement impliquée dans la mise en place de ce dispositif intercommunal de médiation. ✨

Comment les rencontrer et les joindre

Vous pouvez les rencontrer dans leurs secteurs d'intervention :

du mardi au samedi (hors jours fériés) de 16h à 23h du 15 septembre au 14 juin et de 17h à minuit du 15 juin au 14 septembre.

Vous pouvez les joindre :

> **Par tél.** : 03.80.35.29.21 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h. Après 17h30, vous pouvez joindre, si besoin, directement les médiateurs au 06.02.14.95.37.

> **Par mail** : contactmediation@agdm.fr

> **Par courrier** : 14, rue Jean Renoir 21000 Dijon.

Emplois d'avenir

Ce sont les jeunes qui en parlent le mieux...

Tendre la main aux jeunes sur le front de l'emploi dans le cadre du dispositif des emplois d'avenir, la Ville n'a pas hésité, dans la mesure de ses moyens, à offrir cette opportunité à 4 jeunes Quetignois. L'alternance entre activité professionnelle au sein des services municipaux et formation qualifiante a porté ses fruits. Là où beaucoup d'autres villes mettent un terme aux contrats, Quetigny a choisi de confirmer ces jeunes dans leurs fonctions en 2017 reconnaissant leurs compétences et leur sens du service public.

Jérôme Perron. 27 ans

**Administrateur système
et réseau**



« De formation bac pro technicien de maintenance en alternance, j'avais pas mal de contrats en entreprises mais en CDD. Quand la

Mairie m'a proposé ce contrat en 2013 au sein du service système d'information, j'ai saisi cette opportunité pour progresser et améliorer mes connaissances en informatique, téléphonie, alarme. Vrai projet professionnel, la Ville a joué le jeu en mettant à ma disposition les moyens matériels et un panel de formations poussées et adaptées à ma mission. Passionné d'informatique depuis mon plus jeune âge, je suis très satisfait de ce « job » varié et particulièrement évolutif en terme de technologie et suites logiciels ».

Luis De Almeida. 23 ans

Animateur périscolaire

« Travaillant déjà en vacation à la Mairie, je n'étais pas en terre inconnue en termes d'activités périscolaires. J'ai mis à profit ces trois années « emploi d'avenir » en participant à tous les projets d'animations du service périscolaire. J'ai donc acquis beaucoup d'expérience aux côtés de mes collègues, mais

aussi d'autres professionnels. Les temps de formation ont été également très importants dans ma progression (obtention du Bafa, remise à niveau scolaire, formations spécifiques...). Investi dans la ville avec un bon relationnel avec les habitants, je me sens vraiment utile pour offrir aux enfants de 6 à 11 ans des temps d'activités (animations, sorties, séjours) riches et variés qui changent leur quotidien. Depuis 2 ans, je suis référent aux Huches pour les activités péri-éducatives et j'interviens également depuis cet été auprès des 14-17 ans au sein du service jeunesse citoyenneté. Je suis heureux de poursuivre mes missions au sein d'une bonne équipe au service de l'intérêt des enfants ».



Sonia Bencheikh. 26 ans

Animatrice petite enfance

« Titulaire d'un BEP service à la personne et après quelques missions dans des structures médicales, j'ai bénéficié en 2014 de l'opportunité d'intégrer le multi accueil petite enfance. Après un petit temps d'adaptation, j'ai appris le métier en profondeur qui nécessite le respect des rythmes de l'enfant, une attention particulière en fonction des âges, une veille permanente en terme de sécurité. Une somme de petits détails essentiels à la fonction que l'on acquiert sur le terrain et lors des formations

adaptées aux missions. Formation qui m'ont permis également d'obtenir un CAP petite enfance en juin 2016.



Cette titularisation va me permettre de me fixer de nouveaux objectifs. Pourquoi pas devenir auxiliaire de puériculture au sein du futur équipement petite enfance de la Ville ?

Damien Saez Isquierdo. 21 ans

**Agent technique
des équipements sportifs**



« C'est mon premier vrai travail et une réelle chance d'entrer dans la vie active. Appréciant le travail d'équipe, je m'occupe de l'entretien des équipements publics, l'installation et livraison de matériels pour les manifestations. De formation Bac pro vente, j'affectionne particulièrement le contact avec les habitants et les associations. J'ai été très bien encadré avec des formations à la clé : habilitation électrique, conduite de chariot élévateur. Avec cette titularisation dans l'année, je compte me perfectionner davantage ». ✨



Actions éducatives

Priorité à la qualité des services

Nouvelle tarification et évolution des accueils de loisirs, investissements soutenus dans les écoles et montée en puissance du service jeunesse et citoyenneté sont autant d'orientations bénéfiques qui marque la volonté de la Ville d'améliorer toujours et encore la qualité de services en matière de politique enfance jeunesse.

En 2017, le budget consacré à l'action éducative reste ambitieux et pose des actes forts en terme d'investissement. Avec plus de 700 000 euros votés, la Ville poursuivra l'équipement des salles de classes en TBI (Tableaux interactifs), l'importante rénovation de la maternelle des Aiguisons et toutes les écoles bénéficieront de travaux d'embellissement et de rafraîchissement. De plus, les budgets de fonctionnement alloués aux écoliers n'ont subi aucune baisse. L'éducation demeure bien une des grandes priorités conformément au programme municipal de 2014.

Une nouvelle tarification qui redonne du pouvoir d'achat

A l'initiative de la Municipalité, une réflexion a été engagée autour de la tarification des accueils de loisirs enfance et jeunesse appliqués depuis 2011. « *Notre volonté politique a été d'appliquer la tarification la plus juste et la plus équitable pour tous en proposant, via la commission municipale actions éducatives que j'anime et le vote à l'unanimité au Conseil municipal de décembre, une modification tarifaire qui permet de redonner significativement du pouvoir d'achat à toutes les familles. Cet effort ne remet aucunement en péril la qualité de services des accueils de loisirs puisque la politique familiale de la CAF compensera cette évolution* » estime Moulay jellal, adjoint à l'action éducative et au jumelage.

Des conditions d'accueil améliorées

La Ville a transféré l'installation définitive de l'accueil de loisirs enfance au sein des Huches François-

le logement de fonction des Huches pour améliorer l'accueil des familles. Enfin, depuis l'automne, un service de transport en bus a été mis en place chaque mercredi pour permettre aux écoliers de tous les



Chaque mercredi, les écoliers bénéficient d'un transport en bus pour se rendre en toute sécurité à la cantine et à l'accueil de loisirs.

Mitterrand afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions de sécurité possibles. Pour Moulay Jellal : « *Avec ces locaux plus adaptés favorisant un accueil de qualité, les enfants de différentes tranches d'âges bénéficient de plus d'espaces et davantage d'animations qualitatives. Notre volonté est d'inscrire une vraie cohérence éducative et transversale puisque le service jeunesse et citoyenneté se situe à proximité auquel s'ajoutera dans le cadre du projet cœur de ville le futur équipement multi-accueil petite enfance* ». Dès 2017, des travaux seront réalisés dans

autres groupes scolaires de se rendre confortablement et rapidement à la cantine et à l'accueil de loisirs des Huches François-Mitterrand.

Le service jeunesse et citoyenneté s'étoffe

En lien et en cohérence avec le PEDT (Projet Educatif De Territoire), la Ville a recruté un animateur socio-culturel et éducateur sportif pour agir en direction des 14-17 ans. Par ailleurs, un moniteur éducateur est en cours de recrutement afin de construire avec des jeunes de 16 à 25 ans et leurs familles des parcours individualisés éducatifs en mobilisant tous les partenaires nécessaires à leurs réussites. ✨



TELEGRAMMES

> ENERGIES RENOUVELABLES

Plusieurs bâtiments municipaux sont alimentés avec une électricité d'origine 100% renouvelable : Château Services, les groupes scolaires des Huches et Fontaine aux Jardins, l'extension de l'ex MFR, le centre sportif couvert Les Cèdres, la Mairie et la Colline. Particularité de ces deux derniers : ils sont alimentés par la coopérative Enercoop qui réinvestit ses bénéfices dans de nouvelles installations de production.

> CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à 20h30, en Mairie les mardis 7 février et 14 mars 2017. Les réunions du Conseil sont publiques, ouvertes à tous les habitants qui souhaitent assister aux décisions prises par les élus. A noter que les comptes-rendus de conseils municipaux sont en ligne sur le site internet de la Ville : www.quetigny.fr.

0123456789 les chiffres

5000

C'est l'aide financière en euros accordée par la Ville en 2016 pour soutenir les travaux de rénovation énergétique des habitants en maison individuelle. Chaque bénéficiaire qui remplit les conditions du règlement financier obtient ainsi une aide de 500€ pour ses projets d'économies d'énergie : changements de fenêtres, de chaudière, isolation... Une initiative de la Ville plébiscitée par les particuliers : les 10 dossiers ouverts cette année ont tous été pouvés.

935

C'est le nombre de personnes qui ont participé en 2016 à l'une des actions de sensibilisation au développement durable proposées par l'Agenda21 de la Ville. Balade découvertes, ateliers, visites, observations, conférence débat ont été autant d'animations qui invitent les habitants à mieux comprendre les enjeux du développement durable et les actions mises en place pour limiter notre empreinte écologique sur la planète à l'échelle de la Ville et de l'agglomération.

Fonds climat

Un outil financier pour le patrimoine communal



Engagé depuis de nombreuses années dans une démarche de développement soutenable (Agenda 21 Local France, Plan Climat Energie), la Ville marque une volonté forte en matière de réduction de consommations d'énergie notamment au niveau de ses bâtiments. Pour baisser ses coûts énergétiques, la Ville s'est ainsi doté d'un outil financier interne : le fonds climat qui permet de mobiliser des crédits grâce aux travaux d'économies d'énergie réalisés l'année précédente. Concrètement, la Ville réalise des travaux de rénovation énergétique dans ses bâti-

ments qui permettent de réduire la facture d'électricité ou de chauffage. L'économie ainsi réalisée est ensuite tout ou partie réservée l'année suivante pour de nouveaux travaux d'économies d'énergie engendrant un cycle vertueux d'année en année.

Et les économies engendrées ne sont pas négligeables puisque la Ville investira en ce début d'année 40 000€ pour le changement d'éclairage en « led » du centre sportif couvert Les Cèdres. Une opération bénéfique en termes de qualité d'éclairage et de baisse des charges. Quetigny fait preuve d'innovation avec ce fonds climat puisqu'à son échelle, ce dispositif permet aussi de limiter l'utilisation du nucléaire pour l'électricité et des énergies fossiles pour le chauffage. ✨

Conférence régionale

Financer son projet de rénovation énergétique

A destination des copropriétaires, Quetigny a accueilli une conférence régionale « Financer son projet de rénovation énergétique performante en copropriété » le 30 novembre dernier à la Colline en conclusion du mois de la rénovation énergétique en Bourgogne-Franche-Comté.

A partir de conseils et de retours d'expériences, la centaine de copropriétaires venus de toute la région a pu assimiler un grand nombre d'informations afin de simplifier leurs démarches de travaux pour un meilleur confort et réaliser des économies sur leurs factures d'énergie. Isolation par l'extérieur, changement de fenêtres, ventilation, régulation, adaptation du chauffage... ont été autant de formules de rénovations énergétiques abordées permettant aux copropriétaires de bien ficeler leurs projets. Pour être complet, cette conférence s'est accompa-



gnée d'ateliers organisés par l'agenda 21 de Quetigny autour des plans de financements (systèmes de prêts, aides de l'Etat) et des différentes étapes de planification de rénovation dans une copropriété (actualités juridiques, audit énergie...). Bref, de quoi bien préparer son projet de rénovation énergétique au meilleur coût. ✨



Attractivité économique et commerciale

Ça bouge à Quetigny

Qu'il s'agisse du pôle de loisirs Cap Vert, de la galerie marchande Grand Quetigny ou encore des zones commerciales Grand Marché et tertiaire des Charrières, les implantations de nouvelles enseignes (commerces, restauration, structures médicales) vont bon train témoignant de l'attractivité et du dynamisme de la zone de chalandise de Quetigny. Une bonne nouvelle sur le front de l'emploi.

Galerie Grand Quetigny

H&M, géant suédois du textile low cost va s'implanter au cœur du centre commercial Grand Quetigny en lieu et place de la cafétéria Casino qui devrait fermer ses portes en mars prochain. Défendu par la Ville et validé par commission départementale d'aménagement commercial de Côte-d'Or cet hiver, la création de cet espace de vente de 1780m² sur deux niveaux devrait être porteuse d'une trentaine d'emplois dont la moitié recrutés localement. Second H&M de l'agglomération dijonnaise, l'enseigne devrait ouvrir ses portes au printemps 2018.

Grand Marché

Premier établissement de ce genre en France, le Caffé Vergnano 1882 propose depuis octobre dernier une formule originale venue d'Italie : épicerie fine, bar, restauration sur plus de 200 m² allée Gutenberg (derrière Boulanger). 5 emplois ont été créés. Par ailleurs, en lieu et place de l'ancienne imprimerie Edips boulevard du Champ aux métiers, s'érige un nouvel ensemble commercial de 2490 m²

composé de l'enseigne Babou et de deux cellules commerciales contiguës de 298 m² chacune. L'enseigne Babou qui quitte Chenôve pour Quetigny a investi 8 M€ dans ce nouvel espace dont l'ouverture est prévue en mars. Enfin, idéalement situé à proximité de la station tram « Cap Vert », un nouvel établissement de restauration rapide KFC occupe l'espace de l'ancien Lidl depuis novembre. 3^e KFC de l'agglomération dijonnaise, ce spécialiste du poulet cuisiné sur place a embauché 65 collaborateurs dont 11 Quetignois (équipiers polyvalents, responsables de service, assistants managers) grâce à un partenariat actif de recrutement avec Pôle emploi et la Ville de Quetigny. A noter qu'une convention a été signée entre la Ville et l'enseigne qui s'engage à entretenir les espaces extérieurs à proximité du restaurant.

Zone des Charrières

Poursuivant sa mutation d'activités tertiaires, la zone des charrières a accueilli un cabinet paramédical « Les Cousis » regroupant plusieurs praticiens. Situé entre les ambulances

Harmonie Médical et Pôle emploi à l'emplacement de l'ancien parking de Norma, cette structure paramédicale répond aux normes d'accessibilité et dispose de nombreux atouts tels un plateau technique pour des cours collectifs de sport, une piscine balnéothérapie avec des cours collectifs adaptés, des jets de massage... Ouverte depuis octobre elle regroupe 3 kinésithérapeutes, 1 pédicure – podologue, 1 sage-femme, 2 ostéopathes, 2 infirmières et 1 diététicienne.

Pôle de loisirs Cap Vert

Complétant l'offre de restauration au pôle de loisirs Cap Vert, le restaurant Les 3 brasseurs a ouvert ses portes en octobre dernier avec à la clé une quarantaine d'emplois créés. A l'horizon 2019, un hôtel de 80 chambres parachèvera l'offre de loisirs de cet espace particulièrement fréquenté avec près d'un million de visiteurs par an. ✨



Les aménagements dans les quartiers

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.

Décor rond-point

UN GRAND HUIT POUR LE GRAND MARCHÉ



La Ville met un soin particulier pour habiller ses ronds-points conjuguant décors et végétations dans une belle harmonie. Un nouveau décor prendra place prochainement sur le rond-point situé à l'angle du boulevard du Grand Marché et de la rue des Chaulands (Gémo). La structure métallique composée de morceaux coupés et de lattes en bois évoquera un grand huit décoratif agrémenté de plantations vivaces et annuelles et d'un plateau de couleurs. A noter que le bois utilisé est issu du patrimoine arboré de Quetigny. Destiné à embellir cette zone, ce nouvel aménagement répond à la volonté de la Ville de structurer tous ses ronds-points avec des décors pérennes et à fleurissement particulier. Coût estimé : 7 500 €.

Salle municipale de la Fontaine-aux-Jardins

EMBELLISSEMENT ET ACCESSIBILITÉ

Après la rénovation de la salle municipale cet été (Voir VAQ N°190), la

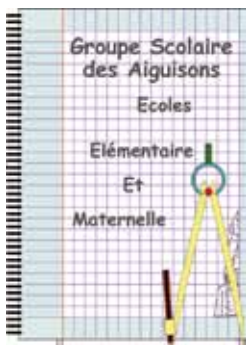


Ville poursuit en régie les travaux d'aménagement dans le bloc sanitaire et dans le hall d'entrée avec isolation des murs et plafonds et mêmes effets décoratifs que dans la salle (réfection peinture et soubassement bois). Par ailleurs, des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ont été effectués avec le changement de la porte d'entrée et la création d'un cheminement piéton intégrant pente d'accès normalisée reliant l'entrée au parking. Coût : 23 000€.

Maternelle Aiguisons

UNE ENTRÉE RELOOKÉE

Ayant fait le choix d'un accès unique à la maternelle des Aiguisons, la Ville procède à un relookage complet de l'espace côté rue des Aiguisons. Pour améliorer l'esthétique et la visibilité d'accès, un chemin pavé a été créé et l'ancien massif de végétation a été restructuré. La signalétique et le mobilier totem



en forme de crayons seront déplacés et un panneau générique trônera désormais à l'entrée de l'école.

Cimetière

MISE EN VALEUR DU JARDIN DU SOUVENIR

Par petites touches de rénovation, la Ville souhaite rendre à cet espace de recueillement une ambiance plus « nature ». Intégré au cimetière communal situé boulevard de la Croix Saint-Martin le jar-

din du souvenir a bénéficié d'une régénération qualitative de ses végétaux lui conférant une belle mise en valeur. Prochaine étape de cet embellissement programmé en 2017, le changement des haies qui délimitent son périmètre, la création d'un cheminement piéton minéral ainsi qu'un prolongement du chemin des souvenirs avec la pose d'urnes funéraires.



Stade

DIVERS AMÉNAGEMENTS



Après le nouvel habillage (réfection peinture réalisée cet automne en régie) des vestiaires et locaux du stade Les Cèdres aux couleurs du club de l'ASQ foot, des travaux ont été engagés afin de sécuriser et d'améliorer l'accès à cet espace. Ainsi, présentant un niveau de dangerosité avancé, 8 peupliers bordant l'entrée des vestiaires ont été abattus et ont laissé place à la réalisation de 12 places de stationnement supplémentaires. A noter que de nouvelles plantations seront entreprises au printemps pour agrémenter ces lieux très fréquentés. Coût de l'opération : 10 200 €.



Le **BUDGET** de la **Commune**

Un budget qui s'adresse à tous les Quetignois



16 millions d'euros, c'est le montant du budget 2017 contre un peu plus de 15 millions en 2016. Malgré des baisses importantes de dotations de l'Etat (près d'un million d'euros depuis 2013), nous continuons à investir massivement, à soutenir les associations – en leur garantissant des subventions identiques à 2016 – et à proposer des services de qualité à tous les habitants.

Le niveau d'endettement de la commune est toujours très faible et la pression fiscale restera bien contenue, à hauteur de l'inflation, comme nous nous y étions engagés.

A Quetigny, nous avons le souci d'offrir les meilleures conditions d'enseignement aux élèves et aux enseignants. Ainsi, nos efforts budgétaires porteront sur la poursuite des travaux de rénovation de la maternelle des Aiguisons mais également sur

le lancement de nouveaux chantiers dans plusieurs bâtiments scolaires tels que la réfection de la toiture et des sanitaires de la maternelle Nelson Mandela et la réfection de la toiture du restaurant scolaire des Huches...

Améliorer le quotidien des personnes à mobilité réduite étant également une de nos priorités, nous avons choisi de consacrer 270 000 euros pour rendre accessible nos bâtiments communaux et nos chemins piétonniers. De plus, nous réaménagerons l'aire de jeu pour enfants du Pré-Bourgeot et nous embellirons le jardin du souvenir au cimetière communal.

Conformément à notre engagement auprès de la jeunesse de Quetigny, nous lancerons la réalisation d'une plate-forme de « streetworkout » sur la plaine Mendès France, 1^{ère} étape de la création d'un parcours sportif adapté à tous qui sillonnera toute la ville.

Cette année encore, malgré les contraintes budgétaires, nous consacrerons plus de 250 000 euros pour soutenir les initiatives des associations qui sont la véritable richesse de Quetigny, sans compter l'appui matériel et humain que nous leur procurons.

Enfin, les grands projets du mandat ne seront pas en reste en 2017 puisque 155 000 d'euros sont budgétés pour lancer la réalisation du nouvel équipement petite enfance qui sera choisi en février et un million d'euros est provisionné pour le projet Cœur de ville dont les premiers coups de pelle sont programmés au mois de septembre.

Au final, ce budget 2017 complet et sérieux s'adresse bien à tous les habitants de Quetigny. Il permettra aux agents municipaux de mener à bien leurs missions de service public avec le savoir-faire et le talent que nous leur reconnaissons.

Isabelle Pasteur

Adjointe au Maire déléguée aux finances et au développement économique

INVESTISSEMENT

Dans un contexte où les dotations de l'Etat diminuent de manière conséquente (-1M d'€ en 4 ans), la Ville continue d'investir avec des dépenses d'équipement brutes qui s'élèvent à 1 627 810€ auxquels s'ajoutent 1 000 000€ affectés à la SPLAAD pour l'aménagement du futur cœur de ville.

Aménagement du cadre de vie et de l'espace urbain



40 000€ à une nouvelle aire de jeux pour les enfants et 30 000€ pour la poursuite de l'embellissement du cimetière communal. Par ailleurs, 96 500€ sont prévus pour l'aménagement des par-

Parmi les grandes lignes d'investissement, 62 200€ seront investis dans les équipements sportifs avec notamment une enveloppe de 40 000€ pour la création d'une plateforme de street workout permettant des exercices physiques en plein air (voir page 17). Côté espaces publics, 50 000€ seront réservés à l'aménagement de jardins partagés,

kings et chemins piétonniers notamment pour faciliter les accès aux personnes à mobilité réduite.

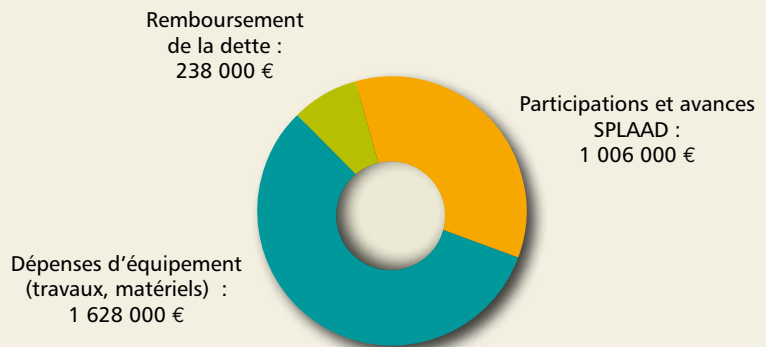
Enfin, 1 000 000€ seront destinés à la SPLAAD (Société publique locale d'aménagement de l'agglomération dijonnaise) pour financer les travaux d'aménagement du futur cœur de ville, un projet essentiel pour l'avenir de Quetigny. 2017 verra les premières déconstructions (bâtiment Huches et îlot Château / Cromois) et les prémices de la reconfiguration de l'espace urbain notamment de la Place centrale Roger-Rémond. Un engagement important rendu possible grâce à la maîtrise financière et au faible niveau d'endettement de la Ville.

Rénovation du patrimoine

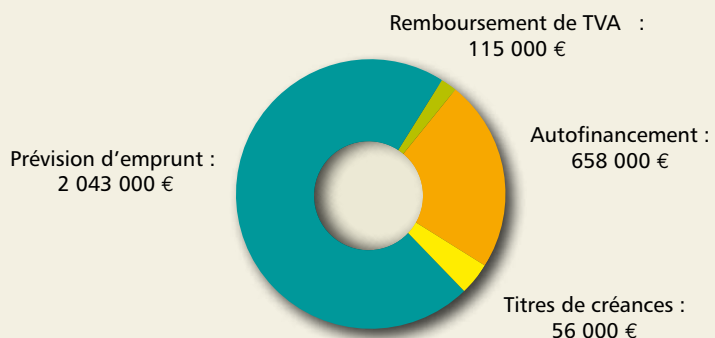
Un effort particulier est consenti concernant le patrimoine scolaire, avec la poursuite de la rénovation de la Maternelle des Aiguisons (200 000€), divers travaux dans les bâtiments et restaurants scolaires (215 280€) dont la rénovation de la toiture de l'école maternelle Nelson-Mandela (70 000€) et du restaurant Les Huches François-Mitterrand (75 000€). A cela s'ajoutent des travaux porteurs d'économie d'énergie dans le cadre du fonds climat (Voir page 10) pour un total de 35 000€ et la poursuite du programme de mise en accessibilité

La section d'investissement retrace l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires à l'équipement de la collectivité et de manière générale les opérations améliorant son patrimoine.

**Dépenses
d'investissement
2017 :**
2 872 000 €



**Recettes
d'investissement
2017 :**
2 872 000 €



(Les montants présentés dans

15 968 000€

Le budget est l'acte par lequel le Conseil municipal prévoit et autorise l'ensemble des dépenses et des recettes de la Commune qui doivent s'équilibrer. Il comprend des dépenses et des recettes liées au fonctionnement quotidien des équipements et des services offerts à la population mais aussi à l'investissement pour conforter le patrimoine de la collectivité.



des bâtiments publics pour les personnes à mobilité réduite (180 000€). En terme d'équipements publics, 155 000€ sont réservés pour la réalisation, sur plusieurs années, du futur équipement multi-accueil petite enfance appelé à remplacer, dans le cadre du projet cœur de ville, l'la Maison de l'enfant Maria Montessori (Crèche, halte-garderie, RAM). Idem pour le nouvel équipement d'animation culturelle : 30 000€ sont prévus pour engager une mission de programmation technique du bâtiment.

30 000€ sont prévus pour engager une mission de programmation technique du bâtiment.

FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont globalement stabilisées grâce aux efforts de gestion de la Ville. Les charges à caractère général baissent (-4% par rapport à 2016), les charges de personnel sont contenues malgré des augmentations de charges et des facteurs de hausse induits par les mesures nationales (revalorisation des échelles indiciaires, augmentation cumulée de la valeur du point de 1,2%).

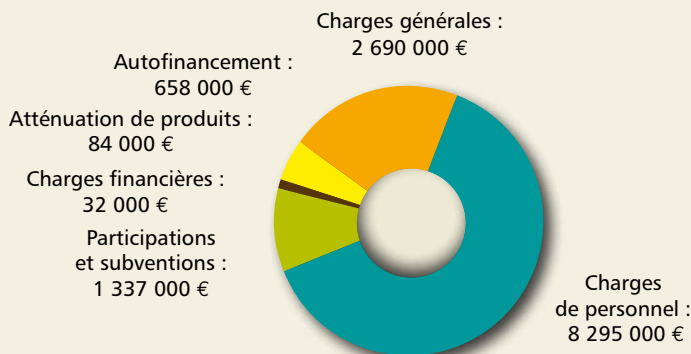
Masse salariale

8 M d'€ sont consacrés à la masse salariale mais la Ville affirme sa volonté d'un haut niveau de services à la population. Cela passe par l'investissement irréprochable des employés communaux afin que les quetignois puissent continuer de bénéficier de services. Qu'il s'agisse de travaux réalisés dans les bâtiments municipaux et les espaces publics, de l'accompagnement des enfants dans le domaine de l'action éducative, de l'état-civil des publics en difficulté en matière de solidarité ou encore de la bonne organisation des manifestations institutionnelles ou associatives, le personnel communal met au quotidien son savoir-faire et ses compétences au service des habitants. S'adaptant en permanence aux nouveaux besoins, les emplois publics sont une garantie du meilleur service rendu aux habitants.

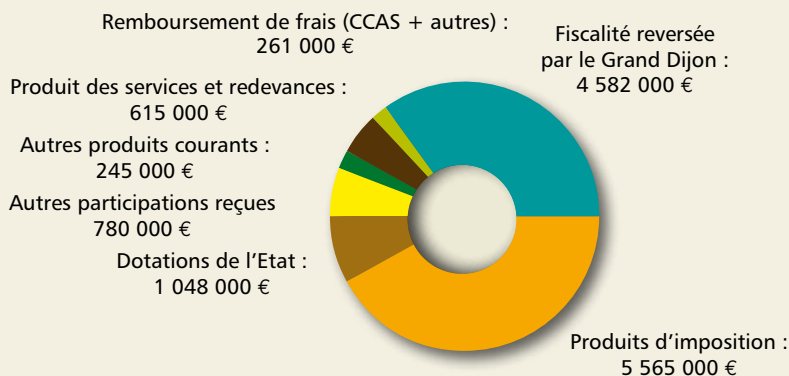


La section de fonctionnement retrace l'ensemble des dépenses et des recettes permettant à la collectivité de gérer les équipements existants et d'assurer les services rendus à la population.

**Dépenses
de fonctionnement
2017 :
13 096 000 €**



**Recettes
de fonctionnement
2017 :
13 096 000 €**



A quoi servent vos impôts ?

Les RECETTES et DEPENSES par secteurs pour 100€

DEPENSES

- Gestion des services publics et sécurité : **19€**
- Enseignement : **21€**
- Sport, jeunesse, vie associative : **11€**
- Aménagement et cadre de vie: **29€**

- Social, famille, logement : **11€**
- Culture : **7€**
- Remboursement de la dette et autres : **2€**



RECETTES

- Fiscalité (ménages et entreprises) : **36€**
- Etat : **8€**
- Grand Dijon : **30€**
- Usagers + Redevances : **4€**

- Remboursement de frais : **2€**
- Subventions : **4€**
- Emprunt : **13€**
- Divers : **2€**

Les principales subventions directes aux associations

(hors soutien logistique, mise à disposition de personnel, de locaux...)

● Association Sportive de Quetigny :	245 820€
● Centre Social et Culturel Léo Lagrange :	163 000€
● AGEAC/CSF :	67 200€
● Association Grand Dijon médiation:	38 500€
● Acodege- service de prévention :	32 770€
● CSF Ludothèque :	26 760€
● Fanfare Municipale :	15 000€
● Association ORE :	17 088€
● Comité de jumelage :	8 500€
● Théâtre de l'Escalier :	7 700€
● Compagnie Taxi Brousse :	5 000€
● Les Jardiniers :	3 000€

Là où beaucoup d'autres villes réduisent les subventions accordées aux associations, la Municipalité reconnaît le rôle incontournable du monde associatif en maintenant ses soutiens financier et logistique.



CSC Léo Lagrange

50 ans d'animations dans la ville

Véritable institution associative à Quetigny, la structure – Léo pour les adhérents - a soufflé ses 50 bougies en décembre dernier ponctuées par une belle semaine d'animations. L'occasion de revenir avec Agnès Onclercq, présidente de l'association, sur le rôle prépondérant joué par cette structure dans la dynamique de la vie locale en termes d'activités et de projets.



Quel regard portez-vous sur l'action de Léo au cours de toutes ces années ?

« De la Maison des Prairies créée en 1966, devenue tour à tour la Maison des jeunes et de la Culture puis, depuis 20 ans, le Centre Social et Culturel Léo Lagrange, que de chemin parcouru pour cette institution quetignoise qui développe une vie associative intense depuis 50 ans. En effet, de multiples activités, animations, expos, rendez-vous donnés aux habitants jalonnent notre action et notre participation à la vie locale. Forte de plus de 900 adhérents profitant d'une trentaine d'activités proposées, notre associa-

tion continue de porter de nombreux projets parfois inédits comme les animations de quartiers pour les enfants, parfois renommés comme l'ensemble Laostic, la danse country ou encore les battle break dance. Nous sommes également partie prenante dans de nombreuses manifestations partenariales qu'il s'agisse du carnaval, des journées inter-associatives ou encore de la journée découverte activités. Nous pouvons être fiers de la dynamique associative impulsée dans la vie locale ».

Quels sont les priorités d'actions dans le futur projet de Léo pour conforter son rôle dans la vie locale ?

« Nous travaillons actuellement à un nouveau projet social pour Léo. C'est une étape très importante dans la vie de notre association. Il permet obtenir des financements cruciaux pour mener à bien nos activités et projets. 30% de nos financements sont ainsi assurés par la CAF auxquels s'ajoutent 40% de la Ville dans le cadre d'un contrat d'objectifs et de moyens. Ce projet social permet aussi un travail partenarial efficace pour mettre en place sur le territoire des activités créatrices de lien social, des actions en direction des enfants et des familles, des projets partagés. Enfin j'ajoute que cette dimension sociale est capitale car travailler avec l'humain est dans nos gènes.

2017 devrait déboucher sur le déménagement de notre maison vers une grande partie des locaux de l'ex MFR située avenue du Parc. Le conseil d'administration et les élus associatifs planchent sur un projet d'aménagement des locaux afin d'utiliser au mieux ce nouvel espace qui devrait nous permettre de mettre en oeuvre de façon optimum notre nouveau projet social et également peut-être proposer aux habitants de Quetigny de nouvelles activités. D'ailleurs, nous rencontrons le Maire et ses équipes très prochainement pour leur proposer le résultat de nos réflexions ».

CSC Léo Lagrange

Avez-vous l'étoffe d'un héros ?



Tous les deux ans, les associations locales sont à pied d'œuvre pour préparer cette grande fête populaire par excellence. Avec pour thème : « A chacun son héros ou son héroïne » cette 9^e édition de Carnaval animera Quetigny le 25 mars prochain. Piloté par le Centre social et culturel Léo Lagrange avec l'important soutien logistique de la Ville, la préparation de l'événement bat son plein afin de proposer aux habitants de multiples animations, définir les lieux de rendez-vous et le parcours, peaufiner les décorations notamment des chars. Plusieurs associations (1) ont d'ores et déjà rejoint le comité de pilotage qui reste ouvert à toutes les bonnes volontés pour le succès de cette fête pour le plus grand plaisir des familles.

1) – Adiphac, Les Vendangeurs, comité de jumelage coopération, AHVVES, ORE, Franco-portugais, Jardiniers...

Parcours sportif

Le projet avance

Avec la première installation d'une plateforme de Street workout programmée pour l'été plaine Mendès-France, le projet du parcours sportif pour tous les âges avance. Ce parcours de plein-air sillonnera à terme les parcs et chemins de la ville reliant le quartier de la Fontaine-Village à celui des Allées cavalières.

Plusieurs échanges entre la Ville, les associations et le comité consultatif de la jeunesse ont permis d'affiner le projet pour répondre au mieux aux attentes. Très attendue par la jeunesse quetignoise, la plateforme street workout composée de plusieurs agrès permettra de nombreux exercices physiques pour prendre soin de son corps et sa santé.

Soirée de l'engagement



Sportifs accomplis et bénévoles investis sont à l'honneur



En 2016, Quetigny a une nouvelle fois rêvé grâce au talent de ses champions : 2 champions internationaux, 3 champions de France, ainsi que des médaillés nationaux d'argent et de bronze et plusieurs dizaines de champions inter-régionaux, régionaux et départementaux. Vendredi 2 décembre, la Ville a choisi d'honorer ces sportifs ainsi que pas moins de 5 bénévoles associatifs, en présence de Nantenin Keïta, athlète et marraine de la cérémonie (lire ci-contre) et du Maire Rémi Détang. Les gradins de l'espace Mendès-France ont accueilli ces Quetignois - toutes générations confondues - accompagnés de nombreux proches venus partager ce moment à leurs côtés.

LES SPORTIFS

Les Champions du monde



Parmi les athlètes passionnés qui portent très haut les valeurs de Quetigny sur les podiums, Gérard Olivet et Hamed Kerroum ont à nouveau brillé l'année passée, avec pour chacun un titre de vice-champion du monde vétérans de judo !

Les Champions de France



Les champions, les vices-champions et les médaillés de bronze ont fait honneur à leurs sections : Course d'orientation, Escrime, Gymnastique rythmique, Judo, Boule Quetignoise et Centre équestre des Allées cavalières, en décrochant des titres nationaux.

Les Champions inter-régionaux, de Bourgogne et de Côte-d'Or



Les champions de Côte-d'Or UNSS du collège Jean-Rostand, de l'ASQ Badminton, de l'ASQ Escrime, de l'ASQ Football, de l'ASQ GR et de l'ASQ Tennis ont des sourires qui en disent long.

LA VIE DE LA CITÉ : TROPHÉES DE LA VILLE

L'engagement bénévole

Le dynamisme et la motivation sont aussi l'apanage des 5 bénévoles qui ont vu leur engagement pour la ville et ses habitants mis en lumière.

Ecrins :

Le premier bénévole honoré, **Georges Loigerot**, est très actif au sein de la FNACA et habitué des cérémonies patriotiques en sa qualité de porte-drapeau. La Bourse d'Entraide Bourguignonne et les salons «Bébé lecteurs» l'ont compté parmi leurs bénévoles. Il donne de son temps à l'ADIPHAC et aux Jardiniers de Quetigny entre deux trajets en solex, sa passion.

Hugo Brochin fait rimer jeunesse, sport et engagement. Habitué des tatamis de judo en France comme à l'étranger, il est un sportif accompli et a choisi de s'impliquer comme commissaire sportif départemental et actuellement comme arbitre régional.

François Pernot, sensible à la scolarité des enfants de Quetigny, a œuvré avec la FCPE. Toujours impliqué dans ce domaine, on le connaît pour être un bénévole actif de Cousi devoirs, ainsi que du carnaval et de la Banque alimentaire de Bourgogne.

Récompensée pour son engagement bénévole pour la Fédération des Conseils de Parents d'Élèves, Cousi Devoirs, et aujourd'hui pour son énergie mise au service du Comité local du Secours populaire, **Nelly Bonnard** a toujours été investie dans de nombreuses associations et conseils d'administrations.

Enfin, la Municipalité a choisi de mettre en exergue l'investissement de **Pascale Filomenko** pour Reflets et la section photo du CSC Léo Lagrange, ainsi qu'au sein du conseil d'administration de ce dernier et plus généralement dans la vie associative de Quetigny, notamment grâce à ses talents appréciés de photographe.



Prix «Challenge de la Ville»



La section cyclotourisme de l'ASQ a été saluée par la remise d'un prix spécial, le «Challenge de la Ville». Elle a notamment été très impliquée dans l'accueil des 11 000 cyclotouristes venus de 24 nations, en juin 2016 à Quetigny, pour découvrir la Côte-d'Or.

Nantenin Keïta, une marraine à l'image de la soirée

Chaque jour, sur plusieurs fronts, Nantenin Keïta montre une grande détermination à aller au bout d'elle-même et à lutter contre les discriminations à l'encontre des albinos. Celle qui est représentante de l'antenne française de la Fondation de son père, le chanteur malien Salif Keita, est aussi impliquée professionnellement dans l'insertion des personnes handicapées. Profitant de sa présence en tant que marraine de la soirée, le Maire Rémi Détang a présenté cette athlète altruiste et déterminée, au parcours exceptionnel ponctué de titres mondiaux et olympiques. Dont la médaille d'or du 400m aux jeux paralympiques de Rio.

Séduits par son palmarès, sa générosité et sa simplicité, les Quetignois ont été nombreux à poser à ses côtés pour des selfies à la fin de la cérémonie !



Le bel anniversaire



des Vendangeurs

50 ans. 50 années que les Vendangeurs font claquer leurs sabots, vibrer la vielle, tourbillonner les cotillons. 50 années que ces musiciens et danseurs perpétuent les gestes et mouvements d'autrefois, qui font le patrimoine d'aujourd'hui. L'association est née à une période fleurissante en matière de création d'associations, et a su perdu-

rer et s'inscrire dans le temps. Toujours présente lorsqu'il s'agit de participer aux événements associatifs et municipaux. Toujours prête à partager son enthousiasme, ses musiques et ses danses avec les habitants de Quetigny (en photo la prestation des Vendangeurs lors d'un échange franco-allemand). L'association a été créée à Dijon à une période riche d'initiatives bénévoles, et s'est installée à Quetigny il y a 35 ans. Ce bel âge a donné lieu à une exposition puis à un bal réunissant les membres de l'association, les musiciens de la Fédération Départementale des groupes folkloriques bourguignons et le public passionné, en décembre, à l'espace Mendès-France.

En 2017, l'association se réunit les mardis (adultes) pour danser et les vendredis pour danser (enfants) et une répétition musicale. Rejoindre les Vendangeurs vous intéresse ? M. et Mme. Menesclou vous renseignent au 03 80 46 23 75 ou 06 13 13 46 93. ✨

AGENDA ASSOCIATIF

> JANVIER

Samedi 28 et dimanche 29

Coupe Ne waza par l'ASQ par l'ASQ Judo au CSC Les Cèdres

Chaque mercredi sauf le 1^{er} du mois

Les P'tites pousses, pour les 0-3 ans, à 10h à la Ludothèque CSF

> FEVRIER

Samedi 4 et dimanche 5

25^e Antiquités - broc - vintage de la Boule Quetignoise, de 13h à 19h le samedi et de 10h à 18h le dimanche à l'espace Mendès-France

Mercredi 22

Jeux intergénérationnels de 14h à 17h salle du Cromois (CCAS/CSF)

> MARS

Samedi 11 et dimanche 12 mars

Exposition «Mon voisin sort de l'ombre» (voir p21)

Jeudi 23

Collecte de sang de 15h à 19h, espace Mendès-France

Samedi 25

Grand carnaval sur le thème des héros au départ du parc du Grand Chaignet

TELEGRAMMES



> BATTLE DE LA SAINT VALENTIN

Les équipes mixeront un garçon et une fille à l'occasion de cette battle breakdance intitulée «Elle & Lui - Bonnie And Clyde». Concrètement, 16 équipes devraient s'affronter le vendredi 10 février en soirée, avec 2 passages par équipe et 3 en final, devant un jury. Les organisateurs, le CSC Léo Lagrange et la HDMI team, ont prévu de jolies récompenses pour les plus déterminés ! Tarifs : 4€ en prévente / 6€.



> MAD CONNECTION REVIENT POUR UNE 3^E ÉDITION



Cette 2^e battle du mois de février est signée AUDACE, l'association Quetignoise qui réunit les passionnés de ragga dancehall. Le samedi 18, à partir de 16h, espace Mendès-France s'enchaîneront stage avec LIL'GBB, dj, shows et surprises, le tout ambiancé par Faouzi. Inscription et renseignements sur la page facebook d'Audace ou par mail à contact@audace-dijon.com (droits d'inscription : 3€) Tarifs «public» : 3€ en prévente/5€, à la Mairie de Quetigny.

> FABIEN PALCAU, EN SOLO ET EN ÉQUIPE

Dans la catégorie des jeunes très prometteurs, le jeune Fabien Palcau à la côte ! La preuve sur le site athle.fr via lequel les internautes l'ont désigné meilleur espoir masculin. Lui qui a décroché une médaille d'argent aux Championnats d'Europe junior il y a un an est depuis le 11 décembre double champion d'Europe par équipe dans sa discipline (Championnats de Chia - Italie). Il avait déjà battu plusieurs de ses records au cours de l'année.

> L'ASQ JUDO MAITRE DES TATAMIS

En décembre, le judoka Joris Antonioli (AJBD21-25/ASQ) est revenu du Championnat de France 2^e division D2 avec la médaille de bronze. Un mois avant, c'était Hamed Kerroum qui revenait des USA avec une nouvelle médaille de bronze gagnée en Championnat du monde.



Eli Diarra

Nouveau maire de Koulikoro

Dans un climat toujours tendu au Mali en raison de l'activisme des groupes armés terroristes, les élections municipales plusieurs fois reportées se sont déroulées le 20 novembre dernier portant à la tête de la Mairie Eli Diarra. Succédant à Youssouf Papa Traoré, cet entrepreneur dans le bâtiment et investisseur immobilier de 46 ans n'est pas un inconnu. En effet, fils de Mamadou Diarra, ancien député de Koulikoro et acteur majeur du jumelage, Eli Diarra fut l'un des premiers adhérents du comité de jumelage coopération de la ville malienne. Très engagé dans vie de Koulikoro, il voue un véritable attachement aux relations fraternelles entre nos villes jumelles et ne ménagera pas ses efforts pour poursuivre et amplifier les actions et projets au bénéfice des populations. Une délégation de Quetigny conduite par le maire Rémi Détang se rendra en mars dans la ville malienne pour saluer le nouveau maire et inaugurer la maternité de Kayo. ✨



Maternité de Kayo

Un nouvel équipement inauguré en mars



Très attendue, la nouvelle maternité de Kayo, un quartier de Koulikoro, ouvrira ses portes avant l'été. Une bonne nouvelle pour les femmes maliennes qui disposeront d'un équipement de proximité pour accoucher dans de bonnes conditions et en évitant de longs déplacements à pied. Equipée de matériels modernes (don de l'armée allemande présente sur place), cet équipement neuf et adapté aux besoins de la population a été financés à 75% par le comité de Bous et à 25% par le comité de Quetigny. A noter, une belle collaboration transversale entre les services de la Ville de Quetigny et le service urbanisme de la Ville de Koulikoro dans l'élaboration des plans du bâtiment qui sera inauguré par les délégations officielles en mars prochain. ✨

Les quetignois ont du talent

L'exposition « Mon voisin sort de l'ombre » organisée par l'ARFAJ (Association des Résidents de la Fontaine Aux Jardins) avec l'aide du CSC Léo Lagrange, vous invite à exposer vos réalisations et collections, les 11 et 12 mars 2017. Associations et membres d'association, particuliers autodidactes et collectionneurs peuvent se faire connaître auprès de M. Michel Commaret au 03 80 46 22 55 ou michel.commaret@neuf.fr. Cet événement se veut de plus grande ampleur que le précédent et aura une saveur toute particulière, puisque l'association fête cette année ses 40 ans d'existence ! L'accès à l'exposition sera gratuit.

L'escrime «santé», vous connaissez ?

Depuis décembre, le maître d'armes Nicolas Régnard, de la section Escrime de l'ASQ, initie des résidents de l'Ehpad du Cromois et des Quetignois à son sport de prédilection. Une quinzaine de séances est programmée chaque jeudi à la salle municipale du Cromois, en partenariat avec le CCAS de Quetigny qui en fait bénéficier son public seniors. Cette version sans affrontement n'est pas dénuée d'intérêt : elle permet de combiner des exercices de coordination, un travail sur la concentration, la découverte de cette discipline sportive, etc.

Changements au Secours populaire

Les membres du bureau de l'association ont accueilli leur nouvelle secrétaire générale. Ancienne élue de la Ville, Mireille Gauthier a pris la responsabilité du Comité local de Quetigny. Depuis cet hiver, elle succède à José Wacapou, ayant cédé sa place tout en restant bénévole. Autre nouvelle, l'association devrait s'installer dans les locaux du Château des Cèdres, auparavant occupés par le service Péricolaire de la Ville, ce qui permettra d'agrandir la surface dédiée notamment à la boutique.

A L'EMMDA ET LA BIBLIOTHÈQUE



Un mois en chansons

Ce n'est pas 1, 2 ni 3 mais bien 4 rendez-vous qui sont proposés pour (bien) commencer l'année en chansons. La chanson, à l'image d'un jardin, révèle sa beauté à travers sa diversité. Elle aborde tous les sujets, suscite toute les émotions. Reflet de son époque, elle est un texte qui prend sa dimension dans son interprétation. C'est pourquoi la Bibliothèque et l'Ecole de Musique, de Danse et des Arts présenteront en leurs murs l'exposition «80 ans de chanson française» du microphone au MP3, qui fera traverser aux visiteurs 8 décennies et leur permettra de poursuivre ce voyage dans la chanson française grâce à une sélection livres/CDs. Donnez le temps à vos oreilles de savourer cette exposition... en paroles et en chansons ! Grâce à la

visite guidée qui vous conduira à la Bibliothèque puis à l'EMMDA le vendredi 10 février à 18h. Un concert-lecture, restitution du travail mené depuis plusieurs mois, vous fera partager l'univers et l'imagination des auteurs amateurs de l'Atelier «La Fabrique de chansons», le samedi 11 février à 17h à la Bibliothèque. Chanter est un plaisir partagé par beaucoup, mais la justesse requiert du travail ! Les élèves des Ateliers chanson de l'EMMDA l'ont bien compris et c'est après une session intensive de répétition le dimanche 12 février qu'ils feront partager leurs progrès à 17h au Théâtre des Prairies.

Plus de renseignements sur www.quetigny.fr (gratuit - parfois sur réservation) ●

ATELIER : NOUVEAU CYCLE

Des photos pour guider les plumes



Après un cycle d'ateliers écriture sous forme de «Fabrique de chansons» d'octobre 2016 à février 2017 à la Bibliothèque municipale, découvrez une autre façon d'écrire. Claire Delbard de l'Atelier des Noyers vous invite à apporter vos photos, anciennes et /ou récentes, et à «dérouler la pelote de leur histoire» sur le papier. Composée de temps individuels et de temps partagés, cette série d'ateliers permettra de constituer des «écrits d'après photos» inspirés et rédigés par chaque participant. Ils seront exposés sous forme de mosaïque en juin.

Samedi 11 et 25 mars, 1^{er} avril, 13 et 27 mai, 3 juin à 10h à la Bibliothèque. ●

DU CÔTÉ DES ENFANTS

Rencontre...ries avec Antoine Louchard

«Pourquoi les lapins ne portent pas de culotte ?» est le nom d'un des très nombreux livres illustré par Antonin Louchard (dernière parution en date). Journaliste, puis peintre et aujourd'hui auteur - illustrateur, il dirige la collection Tête de lard pour les éditions Thierry Magnier depuis 1998. **Vous pourrez l'écouter et le rencontrer vendredi 17 mars à 18h à la Bibliothèque (gratuit sur réservation au 03 80 46 29 29 - dès 5 ans).**



Au bal de «Bébé chouette»



Le 1^{er} avril, oubliez les poissons, et laissez vos bambins en compagnie de bébé chouette, un voyage tout en douceur et en surprises à la découverte de l'inconnu, à vivre sous un chapiteau conçu tout spécialement pour le spectacle. Un atelier d'éveil artistique (chant, danse, jeu) est organisé en prévision et préparation de ce spectacle participatif, pour les enfants (de 18 mois à 3 ans) et leurs parents. **Samedi 1^{er} avril à 9h30 et 11h à l'espace Mendès-France - atelier et spectacles gratuits sur réservation auprès de la Bibliothèque au 03 80 46 29 29. ●**

CONCERT DE CUIVRES

ODB

ambiance Broadway

En partenariat avec l'Orchestre Dijon Bourgogne, l'EMMDA (École Municipale de Musique, de Danse et des Arts) a développé un projet musical complet sur les cuivres. Trompette, trombone à coulisse, cor d'harmonie et tuba donnent le ton d'un programme mêlant une approche pédagogique et un événement d'envergure.

L'ODB, actuellement en tournée dans l'agglomération et plus largement la région, fera sortir de ses rangs cuivres et percussions pour mieux les révéler au public, lors d'une série de concerts «ODBrass» dirigés par le talentueux David Guerrier. L'ensemble se produira à Quetigny samedi 28 janvier à 20h30, avec un répertoire mariant deux styles musicaux très différents réunissant les 2 rives de l'Atlantique. Bertrand Gillet, responsable de l'ensemble à vents et professeur de trompette à l'EMMDA, prépare depuis la rentrée l'intervention de ses élèves en première partie de concert. Pour les accompagner, plusieurs partenaires feront le déplacement à Quetigny : l'ensemble de cuivres de 2^e cycle du CRR Dijon, des élèves des conservatoires de Beaune, Chenôve et Dole et de l'école de musique de Chevigny-Saint-Sauveur. En bonus, une Masterclass de David Guerrier et un concert pédagogique la veille auprès des élèves de CM1, CM2 et collégiens (150 élèves), apporteront aux jeunes les clés pour une meilleure compréhension et écoute de cette famille d'instruments.

Concert samedi 28 janvier à 20h30 à l'espace Mendès-France - Tarif A
Renseignements auprès du service culturel au 03 80 48 28 43. ●



Photo : Gérard Cunin

FESTIVAL MODES DE VIE

L'autre, ses ressemblances ses différences

Imaginatif, ce festival l'est. Participatif aussi, puisque c'est bien là sa première motivation : «rendre l'art et la création accessibles à tous».

La présentation du projet

«Rencontre avec l'inconnu» coordonné par Lucile Beaune de la Cie Esquimots invitera à découvrir le travail réalisé avec des habitants de Quetigny et Dijon, mercredi 8 février à 15h. Sur le marché et dans les commerces de la Place centrale Roger-Rémond, vous découvrirez une marionnette à taille humaine animée par des hommes. Gratuit.

En parallèle du spectacle «La Petiotte» joué le 15 février, un atelier sur la famille et la place de l'enfant sera mené par Les Encombrants, sous forme d'interview, collectage de récits, histoires, jeux de 7 familles... avec les enfants de l'accueil de loisirs de Quetigny. Une belle façon de mettre en perspective la diversité des familles et son importance. ●



A l'affiche



- ☞ **Causerie littéraire «Ma vie d'artiste** : romans ou biographies romancées d'artistes» mardi 31 janvier à 18h30 à la bibliothèque.
- ☞ **«Bibli'o comme 3 pommes»** (pour les - de 3 ans) mercredi 1^{er} février et 5 avril à 10h à la Bibliothèque.
- ☞ **Atelier pratique du samedi «Facebook débutant»** le 11 février et «Facebook confirmé» le 11 mars à la bibliothèque (Espace Public Numérique).
- ☞ **Audition pluri-instrumentale** mardi 14 février à 18h30 à la salle Berlioz de l'EMMDA.
- ☞ **«Ta Mère» de T. Benzari**, projection du film et rencontre jeudi 16 février à 20h, salle Méliès du Ciné Cap vert.
- ☞ **Jeu numérique** pour les petits (et leurs parents) le 22 février à partir de 10h à la bibliothèque (EPN).
- ☞ **Du web dans mon café**, échange de connaissances, samedi 25 mars à 10h à la bibliothèque (EPN).

Emploi, logement et pouvoir d'achat

La zone commerciale de Quetigny, la 1^{ère} de Bourgogne avec plus de 20 millions de visiteurs par an, est une grande pourvoyeuse d'emplois et d'activités. Plusieurs enseignes se sont installées récemment. D'autres arrivent telles Babou et H&M qui donneront un coup de jeune à la zone et dopperont encore sa fréquentation. La Ville soutient ces implantations et accompagne au mieux le recrutement de ces entreprises avec l'intervention du chargé de mission d'« Agir pour l'emploi ». Notre objectif est de créer les meilleures conditions pour aider les demandeurs d'emploi de Quetigny à retrouver une activité et grâce à l'engagement de tous, les chiffres du chômage s'améliorent. Avec l'emploi, le logement est l'autre préoccupation vitale de nos concitoyens. La Ville soutient le bailleur SCIC Habitat dans la rénovation de près de 170 appartements à Fontaine Village et

aux Huches. Nous avons validé 12 dossiers d'aide financière pour permettre à des particuliers d'effectuer des travaux de rénovation énergétique dans leur pavillon. Nous conseillons aussi les copropriétés dans leur projet de rénovation et sur le chauffage urbain. Notre objectif : obtenir plus de confort et moins de charges. Enfin, de nouveaux tarifs ont été votés par le Conseil municipal pour les activités du centre de loisirs et du service jeunesse. Ils vont entraîner une baisse générale du coût de ces services pour toutes les familles quel que soit leur revenu. Défendre le pouvoir d'achat des familles, les aider à bien se loger et à trouver un emploi : voilà trois priorités sur lesquelles nous sommes fortement mobilisés.

Les élus de la majorité municipale

Masse salariale : la vérité sur les chiffres

Le 13 décembre, la majorité socialiste a adopté son budget. Au menu: hausse des impôts, hausse de la masse salariale... comme chaque année depuis 2014.

Nous avons voté contre ce budget contestant ces choix qui handicapent notre ville et son attractivité.

Les élus socialistes sortent toujours les mêmes arguments : « c'est la tradition » « c'est pour garantir un haut niveau de service »... pourtant vous êtes nombreux à nous faire part d'une dégradation de la qualité de vie.

A Quetigny, pour 10 000 habitants, le maire emploie 200 employés à temps plein. En 2017, c'est 8 295 000€ qui sont consacrés à la masse salariale, soit 66,7% des dépenses de fonctionnement. Le seuil d'alerte est fixé à 45%...

Comparons avec Talant qui avec près de 12 000 habitants a 140 employés à temps plein.

Qui peut sérieusement dire qu'à Talant les poubelles ne sont pas

vidées, que les pelouses ne sont pas tondues, que les enfants ne sont pas gardés après la classe ?

Bien entendu, l'engagement individuel de nos agents n'est pas remis en cause. Les problèmes apparaissent au niveau des directives de l'équipe municipale et du suivi des missions.

Le passage au Grand Dijon devait, selon le maire, apporter une mutualisation et des économies. Il n'en est rien.

Nous avons demandé un organigramme nominatif des salariés de la ville. Le maire a refusé prétextant ne pas vouloir divulguer les noms. Chers habitants, vos conseillers municipaux ne peuvent pas avoir accès à l'organigramme de notre ville.

Que veut-on cacher ?

Damien Thieuleux, Sébastien Kencker, Dominique Sergent, Marie Grenier, Didier Simoncini. Groupe « Agir pour Quetigny »

Pour un cœur de ville aéré et animé qui confirme l'identité verte et sociale originelle de Quetigny

Or, aujourd'hui, avec 400 logements - dont AUCUN logement social - répartis, pour 260 d'entre eux, dans 9 immeubles, le long de l'avenue du Château, entre le terminus du tram et le rond-point du 18 juin, le « Cœur de ville » concocté par la majorité municipale, est loin de reprendre les idées exprimées lors des 3 ateliers de réflexions (2013 et 2014) ou lors de l'enquête lancée par la municipalité en 2012.

Le risque de « gentrification » et de « séniorisation » du centre ville est réel.

D'autres choix étaient et sont encore possibles, à la fois pour préserver un espace aéré et mettre de l'animation dans ce cœur de ville : accueillir dans une structure nouvelle le centre socio-culturel, aujourd'hui à l'étroit et demain excentré, faire revenir la Maison des Associations, aménager l'espace pour un

marché bio et de proximité, favoriser l'installation d'une épicerie solidaire et d'un restaurant associatif avec animation, etc. Vouloir aménager un axe piétons/cyclistes des Huches à la Place Centrale, traversé par une ligne de tram et un flot quotidien de 9000 véhicules, est un non sens pour la circulation et la sécurité des personnes.

De nouvelles constructions, de Haute Qualité Ecologique (HQE), faisant place aux logements sociaux détruits, sont souhaitables au centre ville mais pas dans la proportion envisagée. La Gauche Alternative a exprimé à plusieurs reprises son opposition à ce projet qui ne réjouira que les bétonneurs immobiliers.

Pierre Abecassis. Gauche Alternative de Quetigny



LE GUICHET UNIQUE DE L'EST DIJONNAIS

est une structure officielle décidée par l'Etat (contrat de ville) voulue et gérée par notre ville.

ACCUEIL : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
22, avenue du Château - Quetigny
☎ 03.80.48.41.00. E-mail : guichet-quetigny@quetigny.fr

CCAS : SERVICE SOCIAL MUNICIPAL ET PÔLE SENIORS

03.80.48.41.20

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) regroupe le Service Social Municipal et le Pôle seniors. Aides légales et facultatives (bourse sport et culture, jardin familial, insertions socio-professionnelles...) suivant le quotient familial.

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence du travailleur social (60 ans et +) :
Chaque lundi et mardi de 9h à 11h30.

POINT RELAIS MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION ET SERVICE AGIR POUR L'EMPLOI

03.80.48.41.10

Ce service municipal est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés...

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Présence du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) uniquement sur prescription.

Mission locale :
Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire du lundi au vendredi sur rendez-vous.

PERMANENCES DES INSTITUTIONS

CSF Information Consommation

Chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h30 à 11h30.

CLES 21 (Compter, Lire, Ecrire, Savoir) Lutte contre l'illettrisme

Chaque 4^e mardi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous).

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Accueil téléphonique au 3646.
Mise à jour de carte Vitale possible sur borne CPAM. Dépôt courrier dans boîte aux lettres relevée les lundi, mercredi et vendredi avant 14h (sauf jours fériés).

CIDFF 21 (droit des femmes et familles)

Sur rendez-vous au 03 80 48 90 28.
Permanences téléphoniques :
- lundi de 13h à 14h (Conventions collectives des assistants maternels).
- vendredi de 13h à 14h (Droits de la famille).

Solidarité femmes

4^e jeudi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous).

Conciliateur de justice / Cité judiciaire

Sur rendez-vous lundi, jeudi de 14h30 à 16h30.

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Soutien / conseils aux créateurs d'entreprise et d'association.
Sur rendez-vous.

Permanence des avocats

Chaque 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h.
Uniquement sur rendez-vous.

LES SERVICES DU CONSEIL GENERAL

03.80.63.27.20

Accueil Solidarité Familles de l'Est Dijonnais

Pour les familles avec enfants mineurs à charge et personnes de moins de 60 ans.
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Assistantes sociales Sur rendez-vous.

Protection Maternelle Infantile

Pour les femmes enceintes et celles ayant des enfants de moins de 6 ans.
Chaque mardi de 14h à 17h sur rendez-vous.

Permanence Puéricultrice

Chaque jeudi de 14h à 16h30 sans rendez-vous.

ANTENNE DE GESTION DE LA CAF

Accueil téléphonique pour tous les allocataires de 8h30 à 16h30.

☎ 0 810 25 21 10

Borne CAF à Château Services
Attestation, suivi du dossier et des paiements, simulation des droits APL.





LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



Jean-Marie Vallet
1^{er} adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains et au développement durable.



Catherine Gozzi
2^e adjointe déléguée à la solidarité.



Moulay Jellal
3^e adjoint délégué à l'action éducative et au jumelage-coopération.



Isabelle Pasteur
4^e adjointe déléguée aux finances et au développement économique



Mario Luchin
5^e adjoint délégué à l'accessibilité et à la prévention des risques.



Odile Lours
6^e adjointe déléguée aux sports et à la vie associative



Philippe Schmitt
7^e adjoint délégué au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire.



Sandrine Mutin
8^e adjointe déléguée à l'action culturelle



Valentin Gnahourou
conseiller municipal délégué à l'engagement citoyen et à la démocratie participative.



Patricia Bonneau
Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance.



Saïd Bennis
Conseiller municipal délégué au contrat de ville.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h.**

Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

**Mairie de Quetigny
Permanence des Adjoints
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny**

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

**N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER SECOURS EST VOTRE MEDECIN GENERALISTE OU UN GENERALISTE DE GARDE. LE 15 EST RESERVE AUX URGENCES VITALES.**

Alerte population

LA SIRÈNE D'ALERTE RÉACTIVÉE



Dans le cadre de la prévention des risques majeurs, la sirène d'alerte de la Commune sera, dès le 1^{er} février en fonction chaque 1^{er} mercredi du mois à 12h afin d'habituer la population à reconnaître ce système d'alerte en cas de catastrophes (inondation, incendie, explosion industrielle...). Cette sirène d'alerte peut être déclenchée à tout moment pour prévenir d'un péril la population avec un signal qui comporte 3 cycles successifs d'émission d'un son modulé d'une durée

d'une minute trente environ chacun. En complément de ce système d'alerte, la Municipalité, soucieuse de la sécurité des Quetignois, a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde qui a pour objectif d'organiser, au niveau communal, des secours en cas d'événement.

Nouveau pour les associations

VOTRE ASSOCIATION 100% EN LIGNE



Sur Service-Public-Asso.fr, près d'une vingtaine de services en ligne est accessible aux associations pour simplifier leurs démarches.

Création d'une association, modification, dissolution, demande de subvention, ... sont autant de démarches administratives pratiques et interactives :

+ pratique : un espace unique pour s'informer, faire sa démarche et suivre son évolution

+ d'interaction avec l'administration :

un compte personnel enrichi par :
• un fil d'activité pour suivre l'état d'avancement des démarches en cours et échanger avec le service chargé de l'instruction de sa démarche

• un espace confidentiel et sécurisé de stockage d'informations qui permet, entre autres, le pré-remplissage des démarches administratives et une information personnalisée liée aux données enregistrées

• un porte-documents utilisable directement par l'utilisateur pour y stocker des pièces et des justificatifs réutilisables dans les démarches mais aussi y recevoir des attestations de l'administration.

Plus d'infos et mode d'emploi : Service-Public-Asso.fr



HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
☎ 03.80.71.03.13.

**Horaires d'hiver
du 1^{er} novembre au 30 avril**
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 18h. Le samedi de 9h
à 13h, le dimanche de 9h à 12h.



**La déchetterie est ouverte
7 jours sur 7.** (sauf le 1^{er} janvier,
1^{er} mai et 25 décembre) Elle est
réservée aux particuliers. **Son
accès est gratuit.** Un agent vous
accueille, contrôle les apports et
vous oriente sur le site.

A la déchetterie, JE DÉPOSE :
déchets verts, papiers cartons
pliés, verre d'emballage (bou-
teilles, pots, bocaux), ferraille,
pneumatiques, textiles, bois,
plastique, déchets d'équipements
électriques et électroniques, am-
poules basse consommation, huile
moteur, filtre à huile, déchets dif-
fus spécifiques (acides, solvants,
vernis...), huiles de friture, huiles
de vidange, batteries de véhicule
léger, incinérables tout venant,
gravats / inertes, placoplâtre

Mais JE NE DÉPOSE PAS :
ordures ménagères, déchets
d'activités industrielles, artisa-
nales et commerciales, déchets
putrescibles (sauf déchets verts),
amiante, déchets explosifs et
radioactifs, bouteilles de gaz,
extincteurs, déchets anatomiques
et infectieux, médicaments.



HOTEL DE VILLE

Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : mairie@quetigny.fr

Accueil de Loisirs des Cèdres Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi
et vendredi de 9h à 11h et de 15h à
17h30, le mercredi de 9h à 11h et
de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à
17h30. (fermé le jeudi matin)

☎ 03.80.46.24.52

Bibliothèque Municipale

Fermée le lundi. mardi de 16h à
18h30, mercredi de 13h30 à 18h30,
jeudi de 16h30 à 18h30, ven-
dredi de 15h30 à 19h, samedi de
10h à 16h30. Modification d'horaires
pendant les vacances scolaires.

☎ 03.80.46.29.29

Château Services

Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 03.80.48.41.00

Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 13h30 à 17h30 (mercredi jusqu'à
16h30). Fermé les mardi et jeudi matin.

☎ 03.80.48.28.63

Multi accueil petite enfance

2 ans ½ à 4 ans

Unité avec repas : du lundi au ven-
dredi de 7h30 à 18h30

Unité sans repas : du lundi au vendredi
de 7h30 à 12h et de 13h45 à 18h30.

☎ 03.80.46.24.47

Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Lundi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à
17h45, mercredi de 13h30 à 17h15,
mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 17h30.

☎ 03.80.71.97.80.

Service Jeunesse et Citoyenneté

Espace Pierre-Desproges

3, rue de l'Espace à Quetigny
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de
14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.29.96

Point Relais Maison de l'Emploi et de la Formation

Ouverture du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h ☎

03.80.48.41.10

Police Municipale

Accueil secrétariat
du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 17h30. ☎ 03.80.48.28.40

Relais

Assistantes Maternelles

Permanences le jeudi de 14h à
18h30, les lundi, mardi, mercredi,
vendredi sur rendez-vous

☎ 03.80.46.70.76

Service Culturel

Accueil secrétariat du lundi au
vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à
17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.43

Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au ven-
dredi de 11h à 12h et de 13h30 à
17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.50

Service Social

Accueil du lundi au vendredi de 9h à
12h et de 14h à 17h

☎ 03.80.48.41.20

Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au ven-
dredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.60

URGENCES

SAMU: 15
Pompiers: 18
Police: 17

Gendarmerie de Quetigny

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts
du lundi au samedi de 8h à 12h et de
14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h
et de 15h à 18h

☎ 03.80.46.33.36

(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales

☎ 03.80.78.68.68.

CHANTS DE LUTTE

«**MOTIVÉS!**»

LA LUTTE CONTINUE!
Y A TOUJOURS PAS D'ARRANGEMENT

Jeudi 13 avril à 20h30
Espace Mendès-France

Réservations au service culturel - 03.80.48.28.43
ou sur internet sur le réseau France billet (Fnac, Carrefour...)

